

Marie-Claude et Olivier DELGRANGE
45, rue du Général Leclerc
78570 ANDRESY
☎ 01.39.74.97.39

Le 4 avril 2006

**COMMISSION PARTICULIERE
DE DEBAT PUBLIC**

Objet : Bouclage de la Francilienne

Monsieur le Président,
Messieurs,

Voici nos remarques :

1. Pourquoi la Région continue-t-elle à vouloir augmenter le nombre de routes, alors que tout le monde sait que la densification du réseau routier ne fait que créer des nuisances (pollution, accidents, embouteillages...) ?

Est-ce encore les lobbies automobile / pétrolier / travaux publics qui font la loi ?

Ne serait-il pas temps de tenir les promesses faites par le Conseil Régional d'améliorer réellement le réseau ferroviaire vers nos communes et l'accès audit réseau :

- les trains ne circulent plus après 22 h : il faut alors plus d'une heure pour faire le trajet St-Lazare / Andrésy !
- les trains mettent plus de temps en 2006 pour venir à Andrésy qu'en 1970 ; on annonce depuis 25 ans le doublement du pont d'Argenteuil afin de remédier aux difficultés de la ligne Mantes par Conflans – ces travaux sont maintenant en cours mais il semblerait que les nouvelles voies vont servir à une nouvelle ligne venant du Nord... on ne va donc sans doute pas avoir d'amélioration sur la ligne de Mantes,
- le parking de Conflans Fin d'Oise est plein à 7h15 tous les matins et le pont de Conflans est saturé.

2. L'opportunité même du projet du bouclage reste à démontrer. Ce projet était déjà présenté comme indispensable dans les années 70... Le temps qui a passé depuis et les refus successifs des différents gouvernements montrent qu'on peut parfaitement s'en passer.
3. Aucun des trajets présentés ne semble prendre sérieusement en compte les conséquences sur les autres voies de circulation :
 - quid de l'A13 qui sera (encore plus ?) saturée ?
 - quid de la N184 déjà totalement bloquée à Eragny au rattachement de l'A15 ?
 - rattachements à la voirie locale, etc.

4. Il est insensé de prétendre faire un quasi-autoroute dans un secteur aussi urbanisé que le « fuseau sud est » - les trois tracés envisagés sont totalement aberrants vu le nombre d'habitations, d'écoles et d'équipements sportifs à leur proximité. Les nuisances pour la population locale seraient insupportables. Le trajet rouge créerait de surcroît :
- une défiguration de la colline de l'Hautil,
 - une nouvelle séparation des quartiers d'Andrézy,
 - une destruction du site de l'île de Mignaux.

A supposer qu'il soit démontré, ce que nous contestons toujours, que ce bouclage soit véritablement indispensable, il serait absolument impératif de faire passer le trajet sur toute sa longueur en souterrain et de garantir un traitement des rejets de gaz... Le surcoût créera de l'activité et des emplois, ce qui en période de chômage serait préférable pour la collectivité à un versement d'allocation chômage...

Nous espérons que l'opposition résolue et parfaitement légitime des habitants de la Boucle de la Seine sera comprise et définitivement entendue.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Claude et Olivier DELGRANGE